

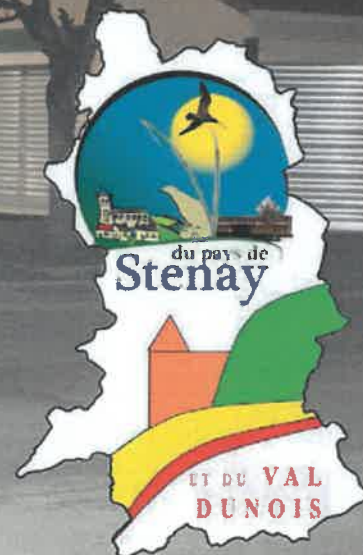
# Bulletin Intercommunal

de la  
Communauté de Communes  
du Pays de Stenay et du Val Dunois

JANVIER 2020

## SOMMAIRE

Édito / Vie de la collectivité	2
Urbanisme	3-4
OM : Collecte incitative	5-8
SMD : les actions en cours	9
Côté Meuse	10
Entreprises : créations/reprises/cessions	11
Forum des associations	12
Annuaire des associations	13-14
Maison France Services	15-16
Travaux	17
Trame Verte et Bleue	18
L'esprit de concours	19-20
Natura 2000	21
Voie verte	22
Cours d'eau	23
Scolaire : Rentrée 2019	24
Scolaire : comment apprend-on à lire ?	25
Programme parentalité positive	26
RAM : les jours fériés	27
Centre Culturel Ipoustéguy	28



Aincreville, Autreville-Saint-Lambert, Baélon, Bantheville, Beauclair, Beaulort-en-Argonne, Brieuilles-sur-Meuse, Brouennes, Cesse, Cléry-le-Grand, Cléry-le-Petit, Cunel, Dannevoux, Douillon, Dun-sur-Meuse, Fontaines-Saint-Clair, Halles-sous-les-Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville-sur-Meuse, Liny-devant-Dun, Lion-devant-Dun, Luzy-Saint-Martin, Martincourt-sur-Meuse, Milly-sur-Bradon, Mont-devant-Sassey, Montigny-devant-Sassey, Moulins-Saint-Hubert, Mouzay, Murvaux, Nantillois, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse, Sassey-sur-Meuse, Saulmory-Villefranche, Sivry-sur-Meuse, Stenay, Villers-devant-Dun, Vilosnes-Haraumont, Wiseppe

# ÉDITO

Après trois années de réflexions et de transactions, la fusion de nos deux anciennes CODECOM engagée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est enfin aboutie.

Partant de deux territoires ayant des modes de gestion différents, il était nécessaire d'harmoniser les compétences exercées.

La facturation de l'élimination des déchets ménagers présentait deux systèmes différents ; la redevance (REOM) pour le Val Dunois et la taxe (TEOM) pour le Pays de Stenay.

Le choix s'est porté sur une généralisation de la redevance avec une année test en 2020 pour la redevance incitative applicable en 2021 avec un objectif commun « plus de tri et moins de facture ».

Le second volet, créant débat, portait sur l'entretien de la voirie dans nos agglomérations. Une solution a été proposée et votée à l'unanimité lors du dernier Conseil Communautaire du 12 décembre.

Parallèlement à ces décisions, plusieurs chantiers importants vont être lancés en 2020 :

- Création d'un complexe scolaire à Laneuville dans l'école primaire et la mairie
- Création de terrains familiaux à la place de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Création d'une crèche – multi accueil de 15 à 20 places à Cléry-le-Petit
- Création d'une nouvelle école maternelle avec cantine et crèche à Sivry-sur-Meuse
- Fin des études voie verte y compris une étude d'impact environnementale d'un an et début des travaux en 2021
- Soutien à l'agriculture, au projet de méthanisation collectif ainsi qu'aux dossiers agri environnementaux

Votre CODECOM crée et innove pour son territoire.

L'ensemble du personnel, les Elus, les membres du bureau travaillent en ce sens et se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020.



Daniel GUICHARD  
Président de la CODECOM

## Vie de la collectivité

**Bienvenue** à Nicolas DELAHAUT, agent des services techniques polyvalent, qui remplace Monsieur Daniel BEAUCHAMP à qui nous souhaitons une **bonne retraite**.

**Bonne continuation** à Sandra PHARIZAT, animatrice du Relais d'Assistants Maternels de Stenay, qui nous quitte pour le RAM de Spincourt se rapprochant ainsi de chez elle. Sa succession sera assurée, nous attendons sa remplaçante.

**Bonne retraite** à Mesdames Marie-Claude APPAIX (19 ans de service), Anna CAU (7 ans de service), Fabienne FIEVET (7 ans de service) et Chantal KOLOZIEJCZAK (36 ans de service). Un grand merci à chacune pour avoir activement participé et contribué de par leurs qualités, leurs compétences et leurs bonnes humeurs à l'image de marque de la collectivité.

Merci pour le travail accompli au sein de notre Communauté de Communes.



Suite à la Loi ALUR du 26 Mars 2014 et depuis le 27 Mars 2017,  
La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois  
exerce la compétence **URBANISME** pour les communes suivantes :



**Baâlon**  
**Cesse**  
**Dun-sur-Meuse**  
**Inor**  
**Laneuville-sur-Meuse**  
**Mouzay**  
**Olizy-sur-Chiers**  
**Pouilly-sur-Meuse**  
**Stenay**  
**Vilosnes-Haraumont**

Que ce soit un **Certificat d'Urbanisme** d'information ou opérationnel (CUa et b),  
une **Déclaration Préalable (DP)**,  
un **Permis de Construire (PC)**,  
un **Permis de Démolir (PD)**  
ou un **Permis d'Aménager (PA)**



**La demande reste gratuite**  
Pour tous les documents d'urbanisme,  
**la démarche reste la même**

*dépôt en Mairie de résidence qui attribuera un numéro d'enregistrement et se chargera de transmettre  
votre demande au service d'instruction.*

*(Pour votre information, l'instruction de vos demandes est réalisée par un agent instructeur de la  
Communauté de Communes qui assure le lien entre les maires et les services de l'État).*

### **Quels documents pour quelles démarches (par exemple) :**

**Je voudrais savoir tout ce qui concerne mon terrain ?** La démarche est le CUa.

**Je voudrais savoir si je peux réaliser un projet précis sur mon terrain ?** La démarche est le CUb.

**Je voudrais construire une piscine ou faire un ravalement de façade ?** La démarche est la DP.

**Je voudrais construire une piscine de plus de 100m<sup>2</sup> ou agrandir ma maison de plus de 40 m<sup>2</sup>?** La démarche est le PC.

### **INFORMATION PERMANENCE**

Le service urbanisme peut recevoir sans rendez-vous le mercredi matin ou sur rendez-vous les autres jours de la semaine au 03 29 80 31 81.

### Pourquoi faire une déclaration d'urbanisme ?

C'est une obligation, en l'absence d'autorisation : les travaux ou constructions seront considérés comme irréguliers.

### Quelles sanctions je risque ?

La loi Elan n°2018-1021 du 23 novembre 2018 a créé de nombreux articles de loi favorisant le contrôle « Police de l'urbanisme » (L461-1, L480-12 et L480-17) même si le texte de référence reste le L480-4 et suivants elle a apporté des modifications aux modalités de poursuite en cas de construction irrégulière, travaux sans autorisation d'urbanisme,...

Lorsque des constructions sont irrégulières, des sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives s'appliquent.

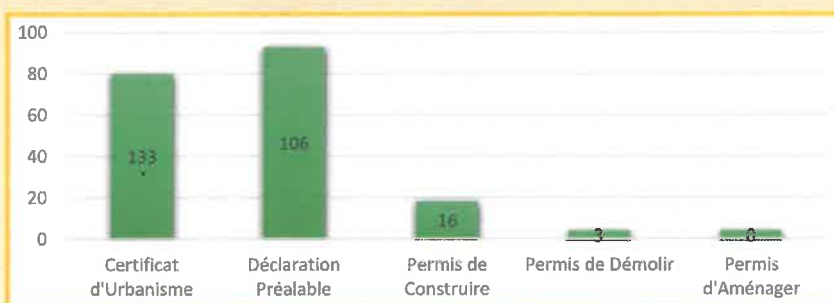
### Sanctions PÉNALES : article L480-4 du Code de l'Urbanisme

Les amendes peuvent varier de 1 200 € à 6 000 € par m<sup>2</sup> et pour certaines jusqu'à 300 000 €.

**Sanctions FISCALES :** la sanction est le paiement des redevances relatives à la construction, parfois accompagnées de pénalités égales à hauteur de 180% de la taxe d'aménagement due.

Lien utile : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

À ce jour, la Communauté de Communes a traité 258 demandes pour l'année 2018 :



### NOUVEAUTÉ

La Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois, lors de son Conseil Communautaire du 19 septembre 2019 a voté la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le PLUi se veut être un document unique avec des règles communes qui s'appliqueront sur tout le territoire.

Avant d'arriver au vote par le Conseil Communautaire, une réunion de la Conférence des Maires (obligatoire) a eu lieu le Jeudi 20 Juin 2019 dans les locaux de la CODECOM et 27 élus étaient présents.

Les modalités de collaboration ont été définies lors de cette rencontre.

### OPAH

#### Mise à disposition du projet de convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat

La Communauté de Communes a décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire. Une OPAH est une offre de services qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. Menée en partenariat avec l'Etat, l'Anah, la Région et le Département, celle-ci permet de proposer une ingénierie et des aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé bâti dans une logique de lutte contre l'habitat indigne, de maîtrise de l'énergie, d'adaptation des logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite et de remise sur le marché de logements vacants. L'OPAH est matérialisée par la signature d'une convention cadre entre tous les partenaires de l'opération. En application de l'article L.303-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, le projet de convention cadre d'OPAH est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois avant sa signature. Le projet de convention est consultable au siège de votre Communauté de Communes entre le 17 décembre 2019 et le 17 janvier 2020.

**Pour plus de renseignements : Justine VIN, CODECOM 03 29 80 31 81**







### DERNIERE MINUTE :

Face à certaines difficultés logistiques, la Communauté de Communes a décidé de reporter le démarrage de la phase test de la tarification incitative. Les levées seront donc comptabilisées à partir du 1er avril 2020 au plus tard, le temps d'équiper sereinement tous les usagers de la collectivité

**En 2019, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) comme mode de financement du service Ordures Ménagères a été généralisée à l'ensemble de notre territoire. Cf. facture reçue en décembre 2019.** La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, figurant sur la taxe foncière des propriétaires de l'ex Pays de Stenay, a ainsi été supprimée.

Afin de répondre aux exigences réglementaires fixées par les lois Grenelle et TECV, et dans une volonté d'optimisation de la gestion des ordures ménagères, la Communauté de Communes a fait le choix d'instaurer une **Redevance Incitative (RI)** dont la mise en œuvre débutera en 2020.

Au cours du dernier trimestre 2019, tous les usagers du service Ordures Ménagères, particuliers et non-ménages, ont reçu un nouveau bac gris anthracite, muni d'une puce électronique qui permettra de comptabiliser chaque levée.



### La Redevance Incitative, qu'est-ce que c'est ?

La Redevance Incitative est un mode de financement plus équitable basé sur l'utilisation et l'optimisation du service par l'utilisateur en tenant compte de sa production de déchets.

Comme toute redevance, la Redevance Incitative doit permettre d'équilibrer le budget du service et finance les coûts liés à :

La collecte et l'élimination des ordures ménagères (poubelles « noires »)

La collecte et le traitement des déchets recyclables dans le cadre de la collecte sélective

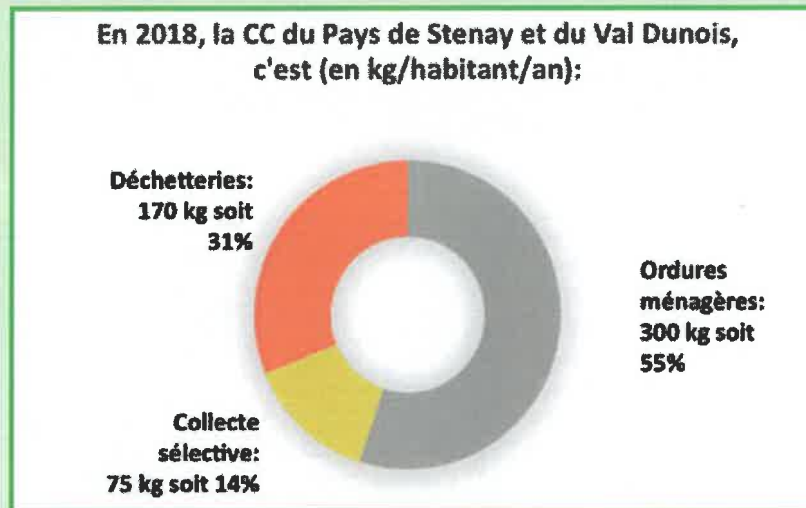
La gestion des deux déchetteries du territoire

Les outils de prévention, communication, la mise à disposition des bacs...

### La Redevance Incitative, pour quoi faire ?

- **Afin de respecter des objectifs réglementaires ambitieux** : moins 15% de déchets ménagers en 2025 par rapport à 2010 et généralisation d'une tarification incitative incluant une part variable en fonction de la quantité de déchets produite.

- Diminuer la quantité de déchets produite sur le territoire :



Soit 545 kg par habitant en 2018 !

Alors que la moyenne en milieu rural sur la Lorraine est de 472 kg/an/habitant.

- **Mieux maîtriser les coûts** : chaque année, les coûts associés à la gestion des déchets augmentent. Avec la redevance incitative, les coûts sont mieux maîtrisés : moins de déchets = moins de frais pour les traiter,
- Il s'agit d'un **outil incitatif à la prévention et au tri** de nos déchets afin de protéger notre environnement : en diminuant votre production de déchets ménagers, vous contribuez à préserver les ressources et à diminuer l'enfouissement des déchets non recyclables.

Le but essentiel de cette Redevance est de responsabiliser chacun quant à sa production de déchets : **l'utilisateur devient acteur de la gestion de ses déchets.**

### La Redevance Incitative, comment ça marche ?

La Redevance Incitative sert à financer le service de gestion des déchets ménagers. Elle comprend :



La majorité des foyers a été équipée de bacs individuels pucés dont le volume dépend de la composition du foyer :

- 1 à 2 personnes : bac de 120 L
- À partir de 3 personnes : bac de 240 L
- Résidence secondaire : bac de 120L ou sacs prépayés

\* Pour les habitats collectifs importants ou les zones d'habitat dense, des structures fixes équipées de tambours à contrôle d'accès seront mises en place. Les usagers concernés se verront remettre un badge individuel qui autorisera l'ouverture de la trappe et le dépôt d'un **sac de déchets de 30L**. Ce système permet de comptabiliser le nombre de dépôts de chaque usager. Comme pour les bacs individuels, un nombre de dépôts sera inclus dans la part fixe.



		Nombre forfaitaire <b>par semestre</b> de levées de bacs ou ouvertures de trappe
Bacs individuels (quel que soit le volume)		<b>9</b>
Dépôts de sacs de <b>30L</b> en conteneurs de regroupement	Foyers 1 à 2 personnes	<b>36</b>
	Foyers 3 personnes et plus	<b>72</b>

Pour les professionnels et les administrations, le volume du bac est fonction de leurs besoins : bac(s) de 120L, 240L ou 570L au choix.

### Cas particuliers :

- En cas de surproduction exceptionnelle (fête familiale, comité des fêtes...), des sacs prépayés rouges, portant le logo de la collectivité, seront en vente à la CODECOM.
- Les usagers souffrant d'une pathologie engendrant une surproduction de déchets (personnes dépendantes, en auto-dialyse...) feront l'objet de mesures particulières applicables uniquement sur justificatif médical. Se renseigner auprès de la CODECOM

### 2020 = phase test pour s'habituer au système

- Jusqu'en décembre 2020 : maintien du système de facturation existant
- Courant 2020 : réception d'une facture « blanche », calculée à partir du nombre de vidages de bacs comptabilisé en période test. Elle sera établie à partir de tarifs provisoires et ne sera pas à régler
- À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : comptabilisation du nombre de levées et facturation réelle de la Redevance Incitative

Commencez dès maintenant ! Vos efforts de réduction et de tri des déchets seront pris en compte dans le calcul des futurs tarifs de redevance incitative

**ATTENTION** : la facturation sera calculée à **LA LEVÉE**, pas au poids



### Comment utiliser mon bac pucé ?

**À partir du 1<sup>er</sup> avril 2020, seuls les nouveaux bacs pucés seront collectés.**

Le mode de collecte ne change pas. Le camion-benne continuera de passer à la même fréquence. Les bacs ou sacs sont à sortir la veille au soir.

Ne sortez votre bac que s'il est plein ; chaque levée sera comptabilisée.

### Consignes de présentation du bac :



### La redevance incitative : Bientôt un guide complet dans votre boîte.

**Dans l'impossibilité de rentrer mon bac dans ma partie privé, comment puis-je signaler qu'il n'est pas à vider ?**  
Je demande une étiquette de signalement spécifique auprès de la CODECOM, que j'accrocherai sur mon bac pour indiquer qu'il ne doit pas être vidé.

### Pourquoi ne pas avoir équipé les bacs de serrure ?

Le coût de la serrure est très élevé : le coût d'un bac avec serrure est le double d'un bac classique.

De plus, avec le système de la comptabilisation à la levée, la serrure n'est généralement pas nécessaire : les bacs dont le couvercle ne sera pas fermé et les sacs déposés autour ne seront pas collectés. Les personnes mal intentionnées n'auront pas d'intérêt à déposer leurs déchets dans votre bac.

Si toutefois cela arrivait et que votre bac était collecté, cela n'aurait pas d'incidence sur votre facture puisque c'est vous qui aurez décidé de présenter votre bac à la collecte.

Si vous souhaitez tout de même équiper votre bac d'un verrou, cela est possible : **le verrou sera obligatoirement fourni et installé par nos services et vous sera facturé au tarif de 30€.**

Renseignements auprès de la CODECOM

*Entre 2016 et 2019, la Communauté de Communes a proposé une dotation de composteurs. À cette occasion, ce sont plus de 200 composteurs qui ont été remis aux usagers du territoire à des tarifs préférentiels.*

*En 2020, une nouvelle campagne de dotations sera organisée. Des composteurs de 400 et 600 L seront disponibles, respectivement au tarif de 30 et 35 €.*

Renseignements auprès de la CODECOM



### Actions économiques dans le cadre du contrat de revitalisation de la papeterie Ahlstrom Munksjö



Dans le cadre du contrat de Revitalisation de la Papeterie Ahlstrom Munksjö, SMD Pépinière d'Entreprises est partenaire de BPI Group, bureau spécialisé missionné pour animer et coordonner les actions de la convention de revitalisation sur 2 ans.

Dans ce cadre, une enveloppe a été fléchée pour la constitution d'un fonds de prêt (à taux nul et sans garantie personnelle de l'emprunteur) destiné à financer les besoins, y compris la trésorerie de toute PME/TPE (prioritairement dans les domaines de l'industrie et de l'artisanat). Cela concerne les entreprises ayant un projet de développement, ou un développement déjà initié générateur de création d'emplois. Une plaquette détaillant ce fonds est actuellement en cours d'élaboration par BPI Group. Elle sera disponible et diffusée aux acteurs économiques locaux prochainement.

### Actions en direction des entreprises et du territoire : rapprocher les jeunes et les entreprises

Cette convention prévoit également la création d'un Comité « Jeunes-Entreprises ». Ce comité aura pour objet de faire se rencontrer le monde des entreprises et les jeunes, scolarisés ou non. L'objectif est de favoriser la future insertion professionnelle des jeunes dans les entreprises du territoire grâce à une meilleure connaissance de celles-ci et de leurs besoins, mais aussi de se constituer un réseau, essentiel dans les démarches de recherche d'emplois ou de formations.

Afin de mener à bien ce projet, différentes actions seront mises en place sur notre territoire en partenariat avec la Mission Locale du Nord Meusien, les différents établissements d'enseignement ainsi que toutes les entreprises volontaires du secteur. Toute entreprise intéressée par ce projet peut d'ores et déjà prendre contact avec SMD Pépinière d'entreprises afin de marquer son intérêt.

### Aménagement de nouveaux espaces dans les locaux de SMD



Au cours de cette année 2019, des travaux ont été réalisés au sein des locaux de SMD Pépinière d'entreprises, rue des Groseilliers, par la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois. Elle les a d'ailleurs confiés en grande partie au chantier d'insertion Stenay Environnement.

Quatre bureaux ont pu être créés, et sont désormais opérationnels. Ces espaces, d'une surface de 13 à 20 m<sup>2</sup>, équipés de connexions internet et prévus pour recevoir la fibre à l'horizon fin 2020 (dans le cadre du déploiement de la Région Grand Est), sont conçus pour différents usages : hébergement d'entreprises et de créateurs, coworking, réunions diverses, permanences d'entreprises...



Ces espaces, ouverts à tous, sont proposés à la location à la journée ou demi-journée, à la semaine ou au mois selon les besoins exprimés.

**Si vous souhaitez des renseignements concernant la location de ces bureaux, n'hésitez pas à vous rapprocher de SMD Pépinière d'entreprises 03 29 80 38 38.**

## Leurs points communs ?



Alaminos Bien-Être



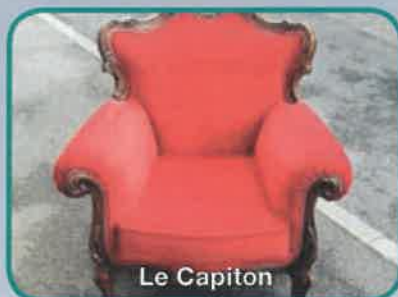
Surplus Militaire



JM Henry



Les Herbes Folles



Le Capiton



Boucherie Baston



Créa en Fêtes



La Dunoise



Le Cheval Dunois



Gitem



Bijouterie Valérie

Ces commerces sont situés sur notre territoire.

Ils souhaitent mettre en avant leur activité et ont donc choisi d'adhérer à Côté Meuse, plate-forme numérique de visibilité et de commerce en ligne.

**Découvrez leurs boutiques et produits sur [www.cote-meuse.fr](http://www.cote-meuse.fr)**

Artisans, commerçants, producteurs ou prestataires de services : si vous souhaitez des informations pour rejoindre Côté Meuse, vous pouvez contacter SMD Pépinière d'entreprises au **03 29 80 38 38** ou Amandine Lemonnier, animatrice de la plateforme au **06 28 64 53 65** ou par mail à **contact@cote-meuse.com**.



### CRÉATIONS / REPRISES

#### CATH REPASSAGE

Catherine THEVAL - BAÂLON

Tél. 06 14 20 67 50 - email : [theval.catherine@orange.fr](mailto:theval.catherine@orange.fr)

Activité : Repassage à son domicile

#### BIJOUTERIE VALERIE

Valérie LEJEUNE - STENAY

Tél. 03 29 80 42 17 - email : [bijouterie.valerie55@gmail.com](mailto:bijouterie.valerie55@gmail.com)

Activité : Bijouterie

#### BP MULTISERVICES

Benjamin PARIS - CLERY-LE-PETIT

Tél. 06 38 94 27 22 - email : [bp-multiservices@hotmail.com](mailto:bp-multiservices@hotmail.com)

Activité : Travaux intérieurs & extérieurs

#### VF RAMONAGE

Vincent FOURREAUX - MONTIGNY-DEVANT-SASSEY

Tél. 06 99 29 28 19 - email : [vframontage@orange.fr](mailto:vframontage@orange.fr)

Activité : Ramonage & Entretien

### ENTREPRISES / BÂTIMENTS À CÉDER

#### KITTY CARAVAN INN à Dun-sur-Meuse

Vente d'un bien immobilier : Camping 3\* avec 87 emplacements mobil-homes, 4.5 ha de terrain arboré, avec un étang de 2 ha pour les amateurs de pêche et 0.9 ha de prairie clôturée. Magasin et bureau à l'accueil, Bar et Bloc sanitaire (toilettes et douches). 2 maisons d'habitation à l'entrée du site.

Pour tout renseignement, contactez :

Alain JOSET - Rte de Stenay, la Haie St Julien - 55110 Dun-sur-Meuse

Tél. 06 17 15 77 66



#### BÂTIMENT à Dun-sur-Meuse

Vente d'un bâtiment de 800m<sup>2</sup> à usage commercial, de stockage ou autre activité. Comprenant 2 espaces de 600m<sup>2</sup> et 200m<sup>2</sup>, un bureau, toilettes, cour et parking. Bâtiment avec une bonne visibilité et facilement accessible sur axe principal.

Pour tout renseignement, contactez :

Mme ou Mr BRIDET

Tél. 06 86 31 79 15 ou 06 42 58 98 79



#### BOULANGERIE à Dun-sur-Meuse

Vente d'un fonds de commerce boulangerie pâtisserie et habitation au centre de Dun sur Meuse avec clientèle fidélisée et de passage, à proximité d'une base de loisirs : port nautique, 2 campings, aire de camping-cars, école maternelle et primaire, garderie, maison de retraite. Surface laboratoire 110 m<sup>2</sup>, magasin 21.60 m<sup>2</sup>, appartement F4 avec courette avec vue sur la rivière.

Pour tout renseignement, contactez :

Laurent MILEKOVIC - 5 Rue de l'île 55110 Dun-sur-Meuse

Tél. 03 29 20 90 32



La seconde édition du **Forum des Associations** mise en place par le Service Vie Associative s'est déroulée le 8 septembre. Elle a permis de présenter plus d'associations que l'année précédente et donc de proposer un choix plus vaste d'activités, qu'elles soient sportives, de loisirs, culturelles, tournées vers la jeunesse et l'enfance, et dans bien d'autres secteurs encore.

Plus de visiteurs également, cette seconde édition a accueilli plus de personnes, permettant à chacun de pouvoir découvrir, s'initier, se renseigner et s'inscrire dans une activité que ce soit pour des enfants, des adultes ou des seniors. Une ambiance chaleureuse émanait de la salle polyvalente.

Échange, rencontre, découverte furent les maîtres mots de la journée.

### Annuaire des Associations

L'Annuaire des Associations du territoire a été publié et distribué lors du Forum. Ce dernier a été distribué ou mis à disposition dans chacune des communes du territoire.

Soucieux que ce dernier soit le plus complet possible, vous trouverez un complément de ce dernier dans les pages suivantes.

Les associations n'étant pas encore répertoriées, sont invitées à contacter le Service Vie Associative à la CODECOM à Stenay ou par mail : [associations@ccstenaydun.fr](mailto:associations@ccstenaydun.fr)

### Job Dating Modes de Gardes

Ce même jour, les animatrices des Relais d'Assistantes Maternelles de Stenay et Doulcon avaient mis en place un **Job Dating Modes de garde**.

Un moment de rencontre informel qui a permis de mettre en lien des parents en recherche d'un mode de garde avec les différents modes de gardes du territoire (Assistantes maternelles, MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), multi accueil ou encore garde à domicile). Chacun a pu trouver un mode de garde adapté, découvrir les métiers de la petite enfance, échanger, et trouver de nombreuses informations en un même lieu.

Une première un peu timide qui ne demande qu'à s'agrandir.





### SPORT

#### BOULE STENAIISIENNE

*Club de Pétanque*  
Président : RICHON Patrick  
9 Rue du clos 55700 Stenay  
**03 29 80 35 42**

#### MOTO CLUB

Président : DI MARCO Salvatore  
7 rue Saint Pierre 55700 Mouzay

#### STENAY FITNESS

Président : DI MARCO Sébastien  
2 rue de l'ilette 55700 Stenay  
**03 29 88 00 69**

### PATRIMOINE ET CULTURE

#### CERCLE SAINT DAUBERT II

Présidente : BONNEFOY Raymonde  
3 Place Raymond Poincaré 55700 Stenay  
**03 29 80 48 04**

#### LA TOUQUE NOIRE

Président : BAUMAUX Michel  
4 rue de l'hôpital 55700 Stenay  
**03 29 80 33 34**

### ENVIRONNEMENT

#### STENAY VALLÉE DE LA MEUSE

*Défendre les agriculteurs et l'agriculture dans la vallée de la Meuse*

Président : DUPUIS Frédéric  
55700 Luzy-Saint-Martin  
**03 29 80 60 08 - frederic.dupuis@orange.fr**

#### SOCIÉTÉ AVICOLE DU NORD MEUSIEN

Président : COLLIGNON Jean  
6 rue des tulipes 55700 Stenay  
**03 29 80 36 72**

### ÉDUCATION/ENFANCE

#### APE LES TÊTES BRÛLÉES

*Association de Parents d'élèves du Val Dunois*  
Présidente : CHARDIN Armelle  
Ferme du Chevalet  
55110 Cléry-le-Grand

#### APE SAINTE MARIE

Présidente : VUILLAUME Cécilia  
9 rue des Lilas 55700 Stenay  
**09 84 58 14 02**

### LOISIRS ET CULTURE

#### AMICALE CULTURE ET LOISIRS

Présidente : ZANIER Dominique  
B.P 5 55700 Stenay  
**03 29 80 48 68**

#### AMIS SANS FRONTIÈRE MEUSE STENAY

*Aiguilles en folie*  
Présidente : THIERY Ivelise  
20 place Jules Ferry 55700 Stenay  
**03 29 80 64 05**

#### AML : AMICALE MONTIGNY LOISIRS

*Animations du village (pour les enfants et les adultes) et bibliothèque*  
Présidente : COLLET VIRGINIE  
Mairie de Montigny devant Sassey  
55110 Montigny-Devant-Sassey  
**07 86 43 44 12 / 07 57 42 81 75 - nini55du1174@gmail.com**

#### ASSOCIATION DES 6 CLOCHERS

*Animations intercommunales*  
55700 Luzy-Saint-Martin  
Président : DUPUIS Daniel  
**03 29 80 35 67**

#### ASSOCIATION NOS MONTAGNES

*Animation pour le bien-être des résidents*  
Présidente : ANSMANT Ghislaine  
EHPAD Jean Guillot 55700 Stenay  
**03 29 80 32 80**

#### BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Présidente : CESARINI Yvette  
6 bis avenue des Tilleuls 55700 Stenay  
**03 29 83 62 67**

#### CLUB DE L'AMITIÉ

*Réunion hebdomadaire, ouverte à tous, autour de jeux (belote, tarot, scrabble, loto...) les mardis de 13h30 à 18h*  
Présidente: Marie-Thérèse MARY  
7 rue du château 55700 Laneuville-sur-Meuse  
**03 29 80 64 93**

#### COMITÉ DES FÊTES ET DE LA JEUNESSE

*Animations dans le village*  
55700 Luzy-Saint-Martin  
Président : DUFRAINE Jordan

#### COMITÉ DES FÊTES LA DOUA

*Animations du village*  
2 place de la Mairie 55110 Liny-devant-Dun  
Présidente : Christelle EVRARD  
**06 26 43 79 14 - cristchti@hotmail.fr**

#### FOYER ANIMATIONS LANEUVILLOIS

*Fête patronale*  
Présidente: Françoise HYNECK  
25 Grand'rue 55700 Laneuville-sur-Meuse  
**03 29 80 44 89 - tatamoumousse55@hotmail.fr**

#### FOYER RURAL DE MOUZAY

*Pratique gymnastique douce, fitness, pilates, swiss-ball*  
Président : Mr LA ROSA  
4 route de Baâlon 55700 Mouzay  
**03 29 80 43 61 - alphonse.la-rosa@orange.fr**

### GÉNÉRATION LOISIRS

Président : GOFFIN Jean-Pierre  
7 place Artillerie 55700 Stenay  
**03 29 80 46 50**

### GOSPEL MELODY

Présidente : MICHAUD Corinne  
45 Avenue des Tilleuls 55700 Stenay  
**03 29 80 49 59**

### INOR EN FÊTE

*Animations dans le village*  
55700 Inor  
**03 29 80 25 08**

### LA BOUQUINETTE DE LA LIEUSE

*Prêt de livres et albums samedi de 10h à 11h30. Animation "Au bout du conte..." : 1 mercredi par mois de 10h à 11h30*  
Présidente: Annick Busquant  
1 rue de la Lieuse 55700 Laneuville-sur-Meuse  
**03 29 80 45 07 / 03 29 80 31 62**  
[commune.de.laneuville@orange.fr](mailto:commune.de.laneuville@orange.fr)  
[daniel.busquant@sfr.fr](mailto:daniel.busquant@sfr.fr)

### LE CLUB DES AINÉS

*Réunion tous les mardis à la Salle Communale à 14h autour de jeux de société*  
55700 Inor  
**03 29 80 48 91**

### LE PHENIX VAL DUNOIS

*Troupe de théâtre amateur*  
Président : TALHOURARN Sylvain  
7 chemin des quatorze jours 55600 Juvigny-sur-Loison  
**06 28 20 77 64 / 06 32 05 12 83 - phenixtheatre@gmail.com**

### LES PÈLERINS DE MARTINCOURT

*Animations au village*  
Présidente : DEREMETZ Claudine  
4 place de l'église 55700 Martincourt-sur-Meuse  
[deremetz.francis@9online.fr](mailto:deremetz.francis@9online.fr)

### SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA STENAY POUILLY

Président : BRAULT Alain  
2 rue Jean Blain 55700 Stenay  
**03 29 80 60 23**

### SOCIÉTÉ DE TIR

Président : CHAVATTE Serge  
20 lotissement du Clos 55700 Stenay

### UNION BIKERS

Présidente : VADIN Christelle  
6 rue Carnot 55700 Stenay  
**09 53 73 31 57**

## SOLIDARITÉ

### AMATRAMI

Présidente : BOUFALIOUNE Houria  
11 place de l'Artillerie 55700 Stenay

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Présidente : LIMAL Françoise  
11 Rue du Docteur Ginestet 55700 STENAY

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE STENAY

Président : ROLLAND Frédéric  
13 impasse de l'Épinette 55700 Stenay

### LION'S CLUB

Présidente : BIELLI Renée  
9 route Sainte Marguerite 55110 Dun-sur-Meuse

## ÉCONOMIQUE

### UCIA DU PAYS DE STENAY

Présidente : ROGER Sophie  
Magasin Créa en fête  
16 bis place Raymond Poincaré 55700 Stenay  
**03 29 83 80 25**

## PATRIOTIQUE

### UNC - ANCIENS AFN

Président : STEMPERT Christian  
7 avenue des Ardennes 55700 Stenay  
**03 29 80 36 45**

### COMPRENDRE ET TEMOIGNER MAI/JUIN 1940 EN ARDENNES MEUSE

*Transmettre les faits vécus par la 1ère D.I.C. (Division d'Infanterie Coloniale) en mai/juin 1940 aux écoles et population. Commémoration le 1<sup>er</sup> samedi de juin au monument de Pont gaudron*  
Président: Joseph FRACZ  
Grande rue 08210 Létanne  
**03 24 26 14 76 - commune-de-laneuville@orange.fr**

### MÉDAILLÉS MILITAIRES

Président : SANTOIRE Guy  
10 Grande rue 55700 Beaufort-en-Argonne  
**03 29 80 34 00**

## CHASSE

### ASSOCIATION DE CHASSE ACCA

Président : LAMBERT Thierry  
55700 LUZY ST MARTIN

### SOCIÉTÉ DE CHASSE STENAY

Président : PIERRARD Florent  
17 lotissement le Clos 55700 Stenay

*Retrouvez l'Annuaire des Associations sur le Site de la CODECOM  
ou sur simple demande auprès du Service Vie Associative.*



Le 25 avril 2019, le Président de la République a annoncé la mise en place du réseau France Services, afin de faciliter l'accès en proximité aux principales démarches administratives pour l'ensemble des citoyens français, en particulier pour ceux qui font face à des difficultés d'accès au service public. Dans ce cadre, le Premier ministre a demandé à chaque préfet de proposer des sites à l'homologation « France Services ».

Lors du 4<sup>e</sup> Comité interministériel de la transformation publique qui s'est tenu le 15 novembre 2019, le Premier Ministre a dévoilé la liste des 460 premières structures retenues pour une labellisation « Maison France Services » au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Pour le département de la Meuse les **sites lauréats** pour cette première vague de labellisation sont **Ligny-en-Barrois, Stenay, Etain et Gondrecourt-le-Château**.

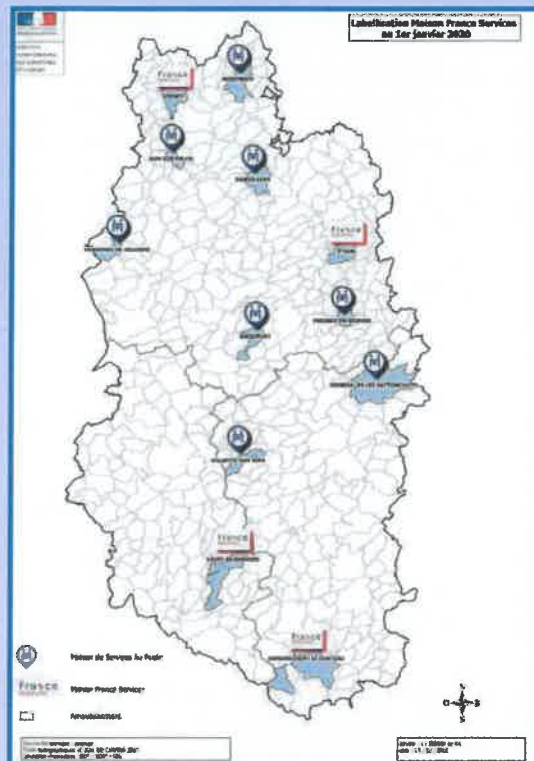
### Qu'est-ce qu'une MFS (Maison France Services) ?

C'est un lieu qui délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Celle de Stenay se situe dans les locaux de la CODECOM.

En ce lieu, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit...

De nombreux outils informatiques sont mis gratuitement à disposition pour les téléprocédures (ordinateur, scanner, imprimante...).

Différents partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, CPAM, Services d'aides à domicile, CDIFF, AMIE....) assurent ponctuellement et/ou régulièrement des permanences.



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

### Contactez les animatrices-médiatrices de la Maison France Services :

Sabrina CHAMPEAUX / Elise PINGARD

Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

6 D Avenue de Verdun - 55700 STENAY

✉ [accueil@ccstenaydun.fr](mailto:accueil@ccstenaydun.fr)

☎ 03.29.80.31.81

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

## Les permanences à la MFS de Stenay

### SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

**ADAPAH (Aide aux Personnes Agées et Handicapées)** : Mardi et vendredi de 8h-2h et de 13h30-16h30.

**ADMR (Aide à Domicile)** : Lundi matin de 8h-12h et vendredi (14h-16h).

**AMIE** : Lundi de 8h30-12h, mardi et jeudi de 8h30-12h et de 13h30-17h, vendredi de 13h30-17h.

**AMIE (Accueil gens du voyage)** : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 13h30-16h.

**CAUE** : Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers un jeudi par mois selon planning et sur rendez-vous à la MFS au 03.29.80.31.81.

**Centr'aid (soins aux toxicomanes)** : Selon planning. Contacter le 0 800 77 12 32 ou la MFS.

**Croix bleue** : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h-16h.

**CARSAT (Service Social)** : Le mardi, uniquement sur convocation de 8h-12h et de 13h30-17h.

**Sécurité Sociale (CPAM)** : Vendredi de 9h-12h et de 13h30-16h UNIQUEMENT sur rdv au 3646 ou via [ameli.fr](http://ameli.fr).

**MDA (Maison des adolescents)** : Sur rdv mercredi de 14h-16h.

**Secours catholique** : ½ journée par mois selon planning, se renseigner à la MFS.

**ADIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement)** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> sur rdv au 03.83.27.62.72.

**Info Énergie** : Le lundi sur rdv au 03.72.55.96.16 ou [meuse@eie-lorraine.fr](mailto:meuse@eie-lorraine.fr).

**DGFIP** : Tous les mercredis de 8h30-12h.

### EMPLOI/FORMATION

**Mission Locale du Nord Meusien** : Les mardis et mercredis de 9h30-12h et de 13h30-16h30 uniquement sur rendez-vous au 03.29.86.25.26.

### ACCÈS AU DROIT

**CEDIFF (Information Juridique)** : Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois et le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h-17h.

**Conciliateur de justice** : un mardi par mois, selon planning de 9h-12h, uniquement sur rdv auprès de la MFS.

### PERMANENCES PONCTUELLES

Pôle Emploi – CAP Emploi – AAE (Action Educative) – ATM (Association Tutélaire de la Meuse) – Polygone – Polyval Japiot – Maison de l'Emploi – PJJ...



Les Services techniques et le Chantier d'Insertion sont sur tous les fronts.

### Entretien courant du patrimoine de la CODECOM :

**Logements intercommunaux :** l'entretien du parc des logements est réalisé par le chantier d'insertion tout au long de l'année.

**Maison vigneronne à Murvaux :** rénovation d'un plancher.

**Gymnase à Dun-sur-Meuse :** entretien suite aux dégradations.

**Écoles :** Travaux d'entretien des écoles durant l'été pour assurer la rentrée, rafraîchissement de la peinture dans la salle d'évolution du Groupe Scolaire à Dun-sur-Meuse.

**Les espaces verts :** entretien régulier réalisé par le Chantier d'insertion.

### Travaux divers :

**École de Laneuville-sur-Meuse :** aménagement des classes pour la rentrée scolaire 2019. Installation et aménagement d'une classe mobile devant l'école maternelle pour les élèves de CM1-CM2 et aménagement d'une salle de classe à la salle des fêtes pour les élèves de CE1-CE2.

**Maison du Miel et des Abeilles à Aincreville :** l'installation d'une connexion Internet vient d'être réalisée.

### Travaux à venir :

**École de Laneuville-sur-Meuse :** le panneau des futurs travaux de réaménagement de l'école a été mis en place.

**Camping Lac Vert :** une campagne de plantation d'arbres aura lieu prochainement, de même que des dalles béton seront réalisées pour installer les tables à pique-nique.

**Création d'un multi-accueil à Cléry-le-Petit.**

**Création d'un Pôle Maternelle à Sivry-sur-Meuse :** composé de l'école maternelle, d'une cantine et d'un multi-accueil.

### Travaux réalisés :

**Maison de santé à Doulcon :** les travaux sont terminés. Elle est ouverte depuis cet été.

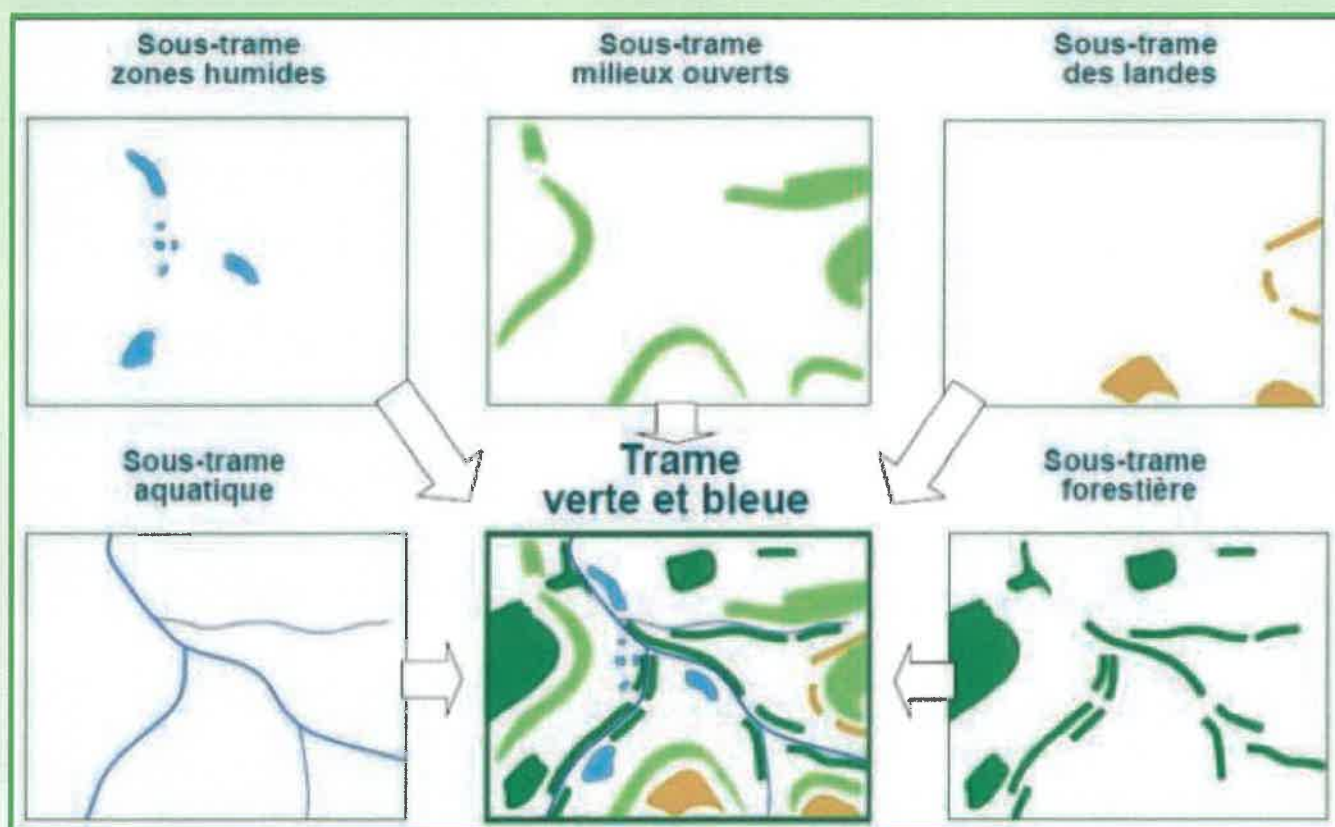
Vous avez à votre disposition : deux cabinets infirmiers, un cabinet d'ostéopathe, un cabinet de kinésithérapeute et un cabinet d'orthophoniste.



À l'échelle du paysage, on désigne par **Trame Verte et Bleue** les réseaux que constituent les haies, les alignements d'arbres, les mares, les prairies, les cours d'eau et leur végétation... Autant d'éléments fixes qui sont **indispensables à la survie et à la circulation** des espèces animales et végétales.

Il est maintenant connu et établi que de nombreuses espèces sont en danger. Le rapport du printemps 2019 de l'IPBES chiffre à 1 000 000 les espèces menacées d'extinction au niveau mondial... Il ne s'agit plus seulement d'espèces emblématiques, mais de **toute la biodiversité ordinaire** qui nous entoure. Ces disparitions auront des impacts sur les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie.

Ces constats à l'échelle mondiale sont applicables à la France et à notre territoire : en France 40 % des Insectes sont en déclin, en 30 ans, les prairies ont régressé de 30% dans le Grand Est...



### Que faire ?

Au-delà de relayer ces informations alarmantes, des actions peuvent être mises en place à tous les échelons ! La CODECOM du Pays de Stenay et du Val Dunois s'inscrit donc dans **le projet de reconquête des Trames Verte et Bleue porté par le CPIE de Meuse**.

Ce programme, soutenu par la Région Grand Est, la DREAL et les Agences de l'Eau, vise à recréer des éléments naturels (plantations de haies et création de mares) dans les territoires partenaires (Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, de Meuse Argonne, Pays d'Etain et territoire de Fresnes en Woëvre, Pays de Stenay Val Dunois).

Sur notre collectivité, l'objectif est de planter **10 km de haies et créer 5 mares sur 2019-2020**. Des plantations sont déjà programmées cet automne, il est encore possible de faire acte de candidature pour 2020. (contact [biodiversite@cpie-meuse.fr](mailto:biodiversite@cpie-meuse.fr) ou [eau-natura@ccstenaydun.fr](mailto:eau-natura@ccstenaydun.fr))



### Concours Prairies Fleuries

La CODECOM a organisé pour la deuxième année le Concours Général des Pratiques Agro Ecologiques « Prairies et parcours ». Plus connu sous son ancienne appellation « **Prairies fleuries** », cette compétition fait partie des Concours Généraux Agricoles nationaux avec une remise des prix lors du Salon de l'Agriculture, à Paris, en Février 2020. Le gagnant du concours local est sélectionné pour le concours national. Ce sont 65 territoires en France qui ont mis en place ce concours pour cette édition.

La CODECOM, par l'organisation de cet événement, souhaite mettre en avant **les savoirs faire** qui permettent de conserver des **prairies** de qualité. C'est également un moyen de soutenir **les pratiques d'élevage qui sont favorables à la biodiversité**. Le concours met en lumière une image positive de l'agriculture et permet aussi de promouvoir les produits de qualité locaux.



concours auprès des partenaires institutionnels, partenaires techniques et structures impliquées dans la préservation de l'environnement.

Cette année, 5 exploitations agricoles ont joué le jeu et se sont engagées. Le 6 juin 2019, le jury composé d'un agronome, Patrice HILAIRE (Chambre d'Agriculture), d'un apiculteur Jean-Paul GODET (Cercle Apicole du Nord Meusien) et d'un botaniste Jean-Louis MIGEON (FLORAINE) a eu fort à faire pour départager les 5 prairies en lice. Cette journée est également une belle occasion de rassembler des points de vue autour d'une même cause, la préservation de prairies riches et diversifiées.

La remise des prix a été faite à l'issue du Comité de Pilotage annuel du site Natura 2000. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les participants à ce

### Résultats du concours :

- 1<sup>er</sup> : Grégory MEURICE (Beaufort-en-Argonne)
- 2<sup>ème</sup> : Bertrand FORTIER (Baâlon)
- 3<sup>ème</sup> : Alain NICOLAS (Saulmory-Villefranche)
- 4<sup>ème</sup> : David LEPLAT (Brouennes)
- 5<sup>ème</sup> : Magali et Cédric DOYEN (Pouilly-sur-Meuse)



Lauréats et Jury du Concours des Prairies Fleuries

### Concours Régional des Miels de Lorraine

Le cercle Apicole du Nord Meusien à l'honneur !

Partenaire proche de la CODECOM, le cercle Apicole du Nord meusien a accueilli le Concours régional organisé par la Confédération Régionale des Apiculteurs de Lorraine à la Maison du Miel et des Abeilles d'Aincreville. Il s'agit d'un concours rigoureux qui s'appuie à la fois sur des résultats d'un laboratoire d'analyse et d'écologie (CETAM) puis sur une notation par un jury sur des critères gustatifs. Ce sont 76 échantillons de miel qui ont été présentés au laboratoire pour 59 retenus pour la deuxième phase.



Félicitations aux adhérents du Cercle Apicole du Nord Meusien qui se sont brillamment illustrés avec 3 médailles d'or (dont 2 avec coupe), 8 médailles d'argent et 7 médailles de bronze !



### Les médaillés du Cercle Apicole Nord Meusien :

	Miel de Printemps	Miel d'Été	Miel de Tilleul
Or		WOLF Thierry (avec coupe)	BOLK Cornelia GIROUX François (avec coupe)
Argent	CARRIAT Hervé	GIROUX François (pour 3 miels) GODET Jean-Paul LEPLAT André VILLAINÉ Lydia	LEPLAT André
Bronze	FREMINET Yvon VESIN Daniel	BIGORGNE Sylvain OTHELET Myriam's STUTZ Mickaël VESIN Daniel	WOLF Thierry



Le site Natura 2000 Vallée de Meuse – secteur de Stenay abrite de nombreuses espèces animales et végétales sensibles et remarquables. Parmi celles-ci plusieurs espèces d'Oiseaux sont particulièrement sensibles au dérangement et nécessitent des précautions particulières.



### Le Courlis cendré (Numenius arquata)

Taille : 50 à 60 cm

Envergure : 80 à 100 cm

Poids : 500 à 1000 gr

Longévité : jusqu'à plus de 20 ans

**Statut de protection :** Liste rouge des Oiseaux nicheurs de France (Vulnérable)

Le Courlis niche au sol dans les prairies et zones humides. Il est extrêmement sensible au dérangement en particulier pendant la nidification. Une intrusion à proximité du nid (engins, promeneurs, chiens...) peut causer l'abandon du nid.



Pour autant, la philosophie de Natura 2000 déclinée en France tend à concilier activités humaines en place et préservation de ces milieux sensibles. Certaines espèces sont d'ailleurs dépendantes du maintien d'activités humaines favorables (comme le maintien de prairies).

La Vallée de Meuse est **un lieu très attractif** où vont se croiser les agriculteurs exploitant les parcelles, les pêcheurs, les chasseurs, les promeneurs, les naturalistes, les amateurs de loisirs motorisés... Ceci amène à une fréquentation importante des chemins qui permettent de parcourir la vallée et d'atteindre les berges de la Meuse. Ces chemins, à la charge des communes, **sont parfois dégradés** (situés en zone inondable, fréquentés par tous types d'engins). Ainsi, des mauvaises habitudes se prennent avec des fréquentations à travers les parcelles agricoles, recréant parfois des chemins parallèles absolument non autorisés.



Ces pratiques sont interdites par la loi et génèrent plusieurs problèmes :

- Un risque de dérangement des espèces animales sensibles et de l'avifaune en particulier,
- Une dégradation des prairies et donc de la flore,
- Une dégradation des surfaces agricoles, pouvant amener des pénalités aux exploitants agricoles, parfois engagés dans des mesures agro environnementales.

Point sur la réglementation :

Code de l'environnement (L 362-1 à L362-8) : la circulation des véhicules à moteur **n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation.**

**Article L 362-1 :** « En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur **est interdite** en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'État, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur ». Peine encourue : jusqu'à 1 500 € - contravention 5<sup>e</sup> classe.

### Quelle bonne conduite adopter ?

- Circuler uniquement sur les chemins ruraux, à vitesse modérée
- Tenir les chiens en laisse,
- Ne pas traverser les parcelles, en particulier pendant la saison de nidification et de production agricole (Mars à fin Août),
- Éviter de fréquenter les chemins en période très humide.

L'année 2019 a permis de clôturer l'étude de faisabilité réalisée par Atelier Paysage et d'avoir un document détaillé indispensable à la poursuite du projet. Rappelons que sur ce dossier nous travaillons en collaboration avec deux Communautés de Communes voisines : les Portes du Luxembourg (Carignan, 08) et Meuse Argonne (Clermont en Argonne, 55).

**Les trois collectivités ont d'ailleurs pris la décision de poursuivre ce projet en commun pour les phases suivantes. Cet été un marché de recrutement d'un maître d'œuvre a été lancé. Le maître d'œuvre devra remplir plusieurs rôles à partir de cet automne :**



- **Réaliser les études environnementales et obtenir les autorisations** auprès de l'autorité environnementale. L'aménagement de la voie verte nécessite d'évaluer les impacts sur l'eau, les espèces et les incidences sur les sites Natura 2000. Les relevés de terrain devront s'étaler sur plusieurs saisons.
- **Monter les dossiers de projet** : réaliser les plans, faire les relevés topographiques, chiffrer tous les aménagements,
- Assister le maître d'ouvrage dans le **recrutement des entreprises** en charge des travaux puis **assurer le suivi des travaux**.

**Carte : la voie verte parcourt 61 km pour rejoindre Mouzon (08) jusqu'à Samogneux (CA grand Verdun).**

La CODECOM a enfin pu rencontrer la SNCF cet automne afin d'établir une convention d'usage de Voie Ferrée. La signature de la convention devrait intervenir en janvier 2020. Nous prenons également les premiers contacts pour obtenir des soutiens financiers pour accompagner ce projet.



Notre territoire **présente un linéaire très important de cours d'eau (près de 320 km !)**. Jusqu'alors, plusieurs études avaient été menées, à l'échelon du Pays de Stenay et du Val Dunois, pour établir un diagnostic de l'état écologique et physique des cours d'eau mais aucune n'avait pu déboucher sur un programme d'actions.

Rappelons que la CODECOM exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec des missions de gestion et de protection des cours d'eau, des zones humides et



la surveillance des ouvrages de protection contre les inondations.

Il était impossible d'envisager un programme d'intervention sur un linéaire aussi important de cours d'eau ! Avec l'aide des financeurs, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Départemental de la Meuse, **une sélection de 8 cours d'eau** a été ciblée pour ce premier programme. Il s'agit de cours d'eau dont les objectifs de qualité ne sont pas atteints, ou identifiés avec un enjeu spécifique (inondation récurrente, protection de la biodiversité ...). Il s'agit de la Chiers, la Wiseppe, la Lieuse, le Bradon, la Doua, la Wassieu, le ruisseau de Froide Fontaine, l'Andon. Le bureau d'études IRH ingénieur Conseil, maître d'œuvre mandaté depuis début 2019, a déjà réalisé le diagnostic de ces 8 cours d'eau en les parcourant sur le terrain. Il a également proposé un programme d'actions début Octobre 2019. Deux étapes doivent maintenant être franchies pour sa mise en œuvre concrète :

- L'obtention des autorisations environnementales auprès de l'autorité compétente,
- La mise en place d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général afin que la collectivité puisse se substituer aux riverains – **c'est-à-dire financer des travaux sur des terrains privés**. Rappelons que c'est à chaque riverain d'assurer le bon état des cours d'eau.

Le programme d'action prévoit des travaux de gestion (entretien de la végétation, plantations, pose de clôtures et mise en place de systèmes d'abreuvement pour le bétail, ...) et des travaux plus ambitieux de renaturation (suppression de seuils, recréation de lits diversifiés ...). En fonction des interventions retenues, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse participera financièrement à hauteur de 60 %, et le Conseil Départemental pour 20%. Les 20% restants resteront à charge de notre collectivité.

Les autres cours d'eau du territoire ne sont pas oubliés pour autant, des actions ponctuelles pourront être envisagées. Informations auprès des services de la CODECOM ([eau-natura@ccstenaydun.fr](mailto:eau-natura@ccstenaydun.fr))

**764** C'est le nombre d'élèves inscrits dans les écoles gérées par la CODECOM du Pays de Stenay et du Val Dunois.

Les effectifs restent stables depuis quelques années.

**Les élèves se répartissent de la façon suivante :**

École Bernard Courtaux à Dun-sur-Meuse :	249 élèves
École de Sivry-sur-Meuse :	45 élèves
École de Dannevoux :	17 élèves
École de Mouzay :	82 élèves
École de Laneuville-sur-Meuse :	85 élèves
École Maternelle des Courlis à Stenay :	100 élèves
École Albert Toussaint à Stenay :	193 élèves

**Les équipes enseignantes sont complétées par :**

- 10 AESH (Accompagnants d'élèves en Situation de Handicap (Éducation Nationale) qui s'occupent de la socialisation, de la sécurité et de l'aide à la scolarisation d'enfants en situation de handicap
- 41 agents de la CODECOM : ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), agents d'animation, agents techniques et agents de cantine.

### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR ÉCOLE



■ Dun-sur-Meuse	■ Sivry-sur-Meuse
■ Dannevoux	■ Mouzay
■ Laneuville-sur-Meuse	■ Stenay Les Courlis
■ Stenay A Toussaint	



Au-delà des informations traditionnelles sur les kermesses et les sorties, l'Éducation Nationale ne communique sans doute pas assez pour expliquer ce qui se passe dans les classes. Or, l'école a beaucoup évolué afin de s'adapter à des enfants qui eux aussi ont beaucoup changé. On a parfois l'impression que les méthodes pédagogiques obéissent à des modes.

Mais dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, il y a de plus en plus un grand consensus. Des centaines d'études réalisées dans des langues ou des cultures différentes et avec des moyens pourtant différents (dont mais pas seulement les neurosciences) tendent tous vers la même direction. On sait aujourd'hui assez bien ce qui se passe dans le cerveau d'un enfant qui apprend à lire.

Voilà pourquoi après avoir fait évoluer le système éducatif (par exemple l'organisation en cycles, les classes dédoublées ou allégées, les maîtres supplémentaires...), un gros travail est fait actuellement au niveau des



méthodes de lecture. L'identification des mots se fait par l'association des lettres ou des groupes de lettres (les graphèmes) à des sons (les phonèmes) qui combinés entre eux forment des syllabes, des mots, des phrases : c'est ce qu'on appelle le décodage. Cela ne s'oppose pas à la compréhension mais l'enfant doit avoir acquis suffisamment de compétences et de rapidité de décodage pour pouvoir se concentrer sur le sens.

Aussi, des objectifs très précis sont donnés aux enseignants : par exemple 2 graphèmes par semaine en CP et 50 mots-minute en lecture (la fluence) en fin d'année. Bien entendu, ceci est discuté en équipe car la lecture et l'écriture ne sont pas que de la responsabilité du seul professeur de CP.

Heureusement, nous possédons deux atouts. Des moyens inédits ont été mis sur la formation des enseignants et les évaluations réalisées chaque année en CP et en CE1 permettent d'anticiper mieux les difficultés des élèves.

*Stéphanie Oth, conseillère pédagogique*

*Frédéric Schwindt, inspecteur de l'Éducation Nationale de Stenay*

# TRIPLE P – PROGRAMME DE PARENTALITÉ POSITIVE®



## LES PIÈGES PARENTAUX

### Triple P – Programme de parentalité positive

Il est parfois difficile d'être parent mais il est facile de tomber dans des pièges parentaux qui sont des stratégies inefficaces ou contre-productives dans lesquelles les parents tombent couramment.

Le piège de **la critique** se produit lorsqu'il y a souvent des luttes de pouvoir avec un enfant. Dans ces situations, il y a une montée en escalade dans laquelle on passe des critiques à la menace, puis aux cris. Ce type de discipline a souvent un effet boomerang, car la colère du parent rend l'enfant et le parent hostiles et pleins de rancœur. Si ces batailles ont lieu fréquemment, il est peut-être temps d'essayer une nouvelle façon de gérer ces situations.

Le piège du "**laissons-les tranquilles**" implique que le parent ne dit rien quand son enfant se comporte bien (par exemple quand il joue tranquillement dans sa chambre). Si la bonne conduite est considérée comme normale et n'est pas remarquée ou relevée, le risque est qu'elle soit remplacée par de la mauvaise conduite qui recevra davantage d'attention. Un principe de base de l'éducation positive des enfants consiste à les féliciter pour les comportements que vous aimeriez voir plus souvent.

Le piège du **parent parfait**. Il n'existe en fait pas de parent parfait et essayer d'en être un ne peut malheureusement qu'engendrer frustration, déception, culpabilité et sentiments d'inadéquation.

Le piège du **martyr** se produit quand les parents sont tellement impliqués dans leur rôle de parents qu'ils en oublient leurs propres besoins. Cela peut aboutir à des sentiments d'insatisfaction et de ressentiment. Une éducation de qualité pour les enfants nécessite que les adultes trouvent un certain équilibre dans leurs propres vies.

Ces conseils sont issus du programme Triple P – Programme de parentalité positive. Si vous résidez en Meuse, vous pouvez participer gratuitement à l'expérimentation d'accompagnement en ligne Triple P. Pour plus d'informations, connectez-vous à

[WWW.GRAND-EST.ARS.SANTE.FR/PARENTALITE](http://WWW.GRAND-EST.ARS.SANTE.FR/PARENTALITE)





**Les jours fériés ne sont pas obligatoirement chômés et payés.** L'employeur accorde ou pas le chômage des jours fériés à l'assistant maternel.

Si c'est le cas, **le chômage des jours fériés ne peut être la cause d'une diminution de salaire.**

L'assistant maternel doit toutefois remplir toutes les conditions suivantes avec le même employeur :

- Avoir 3 mois d'ancienneté,
- Avoir habituellement travaillé le jour d'accueil qui précède et le jour d'accueil suivant le jour férié,
- Avoir accompli au moins 200 h de travail au cours des 2 mois précédant le jour férié.

**Lorsque l'accueil est effectué un jour férié ordinaire prévu au contrat, il est rémunéré sans majoration.**

Les jours fériés travaillés sont prévus au contrat.

**L'accueil de l'enfant un jour férié non prévu au contrat peut être refusé par l'assistant maternel.**

**Le 1er mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé** s'il tombe un jour habituel d'accueil de l'enfant.

Le chômage du 1<sup>er</sup> mai ne peut pas être la cause d'une réduction de salaire. **L'assistant maternel qui travaille le 1er mai bénéficie du doublement de sa rémunération.**

**Si un jour férié tombe durant votre période de congés, décomptez seulement 5 jours ouvrables de congés pris.**

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le RAM :**

☎ 03.29.80.98.34

✉ ram-valdunois@orange.fr



**RAM Pays de Stenay et du Val Dunois**

Antenne de Doulcon 03 29 80 98 34

Antenne de Stenay 03 29 80 26 84

**Horaires Galerie Ipoustéguy (basse saison, jusqu'au 30 avril) :**

**Du lundi au jeudi :** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Le vendredi :** de 9h à 12h

**Fermé le vendredi après-midi, le samedi et le dimanche.**



Photo de Loïc Lambert de Crecx Crecx (Râle des Genets)

### Expositions et Animations à venir :

#### Exposition : « Faune de Lorraine » :

À partir de la mi-janvier, Loïc Lambert et Teddy Bracart, membres permanents du CPIE de Meuse, feront entrer des animaux lorrains entre les murs du Centre Culturel Ipoustéguy. Venez admirer leurs photographies entre préservation et poésie animale.

#### Bébés lecteurs :

22 janvier / 12 février / 11 mars / 08 avril / 13 mai / 17 juin

*Pour tous les enfants de 0 à 3 ans avec un adulte accompagnant.*

#### Nuit de la lecture :

Samedi 18 janvier, à partir de 19h

*Animation pour tous et gratuite*

#### Spectacle comique :

Comédie Crue, avec la troupe de la Belle Équipe  
Dimanche 19 janvier à 16h

**Déconseillé au moins de 12 ans**

Tarif normal : 8 € / tarif réduit 5 €

Réservation fortement conseillée au 03 29 80 82 27 ou 06 79 06 07 92

### Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque gérée par Livres en Campagne :

**Mardi :** de 17h à 18h

**Mercredi :** de 10h à 11h30 et de 16h30 à 18h

**Samedi :** de 10h à 12h



**ROBIN**  
**Constructions**  
Bâtiment & Travaux publics  
Anciennement ent. BRUNVARLET

**Bâtiment**  
Mecanorie - Façades  
Charpente - Couverture - Zinguerie  
Menuiseries intérieures & extérieures  
Double vitrage isolation  
Chape fluide  
Carrelage - Plancher  
Zones de Brevet - DUN SUR MEUSE

**Travaux publics**  
Aménagements extérieurs  
Enrobés  
Pose de Bordures  
Adduction d'eau possible  
Assainissement collectif & individuel  
Béton décastré ou imprimé  
Tél. 03.29.80.88.93  
Site: www.robin-construction.fr

**Gitem**

- Pose antennes
- Alarmes
- Vidéo surveillance
- Multimédia
- Electroménager

**SARL GRANDPIERRE**

ZAC des Cailloux - 55700 STENAY  
Tél. 03 29 80 36 57 - sarl.grandpierre@wanadoo.fr

**MENUISERIE GENERALE**  
BOIS - PVC - ALU  
REPEREY - CLONCH - SCLAYD.

**FBM**  
www.fbm-menuiserie.fr

Des Menuisiers à votre service

8 rue Principale  
55700 AUTREVILLE  
**03 29 80 44 09**

30 ans d'expérience

- Fenêtres Alu-Bain-PVC
- Volets roulants
- Volets battants
- Portes de garage
- Portails - Coulisses
- Veranda - Pergolas
- Agencement intérieur

Polystyrolé pour menuiseries

**Pascal et Claire ESPRIT**

Agents Généraux d'Assurance  
intermédiaires en opération de banque

8 rue de l'Hôtel de Ville  
54260 LONGUYON

8 rue de l'Hôtel de Ville  
55110 DUN SUR MEUSE

☎ 03.82.39.57.00    ☎ 03.29.83.65.07  
✉ agence.esprit@axa.fr    ✉ agence.esprit.dun@axa.fr

**Banque Epargne Assurances**

n°oriz 07 014 070 - 11 000 005 rélevantisme / notre métier

**Kity-Caravann inn**  
★★★

55110 DUN sur MEUSE  
Tél: 06 17 15 77 66  
email : alain.josel@hotmail.fr

**BRICO MARCHÉ BATI MARCHÉ**  
Pouvoir tout faire Moins cher

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 15h

Tél. 03 29 80 44 74    Tél. 03 29 88 06 89

**STENAY**  
ZAC des Cailloux

**JM HENRY** ENTREPRISE

**ASSAINISSEMENT**  
Vidange de fosses avec agrément  
Pompage, débouchage  
Curage de canalisations  
Travaux d'assainissement

**TRAVAUX DIVERS**  
Terrassement  
Démoussage  
Traitement de toitures  
Travaux divers ...

12 rue des Prés  
55110 DOULCON  
**06 03 92 90 91**

**JM HENRY** ENTREPRISE

**TOUS TRAVAUX ESPACES VERTS & BOIS**

Tonte - Taille - Plantations  
Défrichage - Paillage  
Broyage de déchets verts  
Pose de grillage - Aménagement ...

Eclairage - Abattage  
Affouage - Dessouchage  
Rognage des souches  
Plaquettes à paillage ...

Mail : entreprise.henryjm@gmail.com

**AMBULANCE - V.S.L. CHEVANCE**

Toutes distances  
INOR 55700

**TAXI**  
Tous transports  
**STENAY 55700**

03 29 80 27 27

**ID-COM**

Vente - Maintenance  
et Réseaux Informatiques

Place de l'Artillerie - 55700 Stenay - 03 29 80 64 49  
20 Rue Charles de Gaulle - 08210 Mouzon - 03 24 56 50 77

contact@salidcom.com  
www.e-idcom.com

**AVIVA**

Germain BROCARD  
Agent Général  
Orléans 12 066 771

3 Place de la République  
55700 Stenay

Tél 03 29 80 12 50  
Mail brocard-stenay@aviva-assurances.com

**LA ROSA MARTIN**

**CHAUFFAGE SOL BASSE TEMPERATURE**  
Applicateur agréé  
**CHAUDIÈRE VIEHMANN**

Rue Albert Toussaint - B.P. 80036 - 55700 STENAY  
\* TVA Intracommunautaire : FR 38324418080

Tél. 03 29 80 63 34  
Fax 03 29 80 59 09  
la.rosa.martin@cegetel.net

**Crédit Mutuel**  
MEUSE NORD

29-31 RUE CHAUSSEE 55100 VERDUN  
55 PLACE DE LA REPUBLIQUE 55700 STENAY  
TEL : 03 29 86 26 86  
MAIL : 02500@creditmutuel.fr

**GARCIA S.A.R.L.**

9 RUE ENTRE DEUX COURS ENTREPRISE DE BATIMENT ET COUVERTURE  
55100 SIVRY SUR MEUSE

TEL: 0329838400  
FAX: 03 29 85 82 84

95 ANS DE TRAVAIL  
100000 M<sup>2</sup> DE COUVERTURE  
ALU - CHÂSSIS TOITURE  
COPPE ALU - COPPE  
BPE VERRELLER - BPE MACHINERIE

**COLLET**  
MOTOCULTURE  
LOUIS DAVIGNON

Dun/Meuse  
03.29.86.50.41  
www.collet-motoculture.fr

DISEKI STIHL HONDA

**FORET VASION**  
Parc de Loisirs Verts

RD 964 - Intersection Vilosnes-Haraumont  
55110 SIVRY SUR MEUSE  
Tél: 06 74 06 39 49  
www.foretvasion.com  
Email: foret-vasion@orange.fr





# DiagEco.COM

Vous vendez ? Vous louez ? Vous construisez ?

- DIAGNOSTICS-IMMOBILIERS
- INFILTROMETRIE RT2012
- ENLEVEMENT AMIANTE
- DIAGNOSTIC MERULE

## 03.54.65.95.56

### VERDUN-DUN SUR MEUSE-LONGWY



Coiffure  
*Sabine Lollier*

Coiffeur mixte  
Perruques • Visagiste • Coloriste

03 29 80 46 77

7, Place de la République  
55700 STENAY



Agence Meuse  
Diagnostics Immobiliers

Tél: 03 29 80 57 72  
agenda.meuse@orange.fr



**LORRAINE**  
banque & assurances



GÎTE  
RURAL



Mr et Mme Claude ANSMANT  
2, rue Basse à Villefranche  
55110 SAULADRY-VILLEFRANCHE

Tél. 03 29 80 94 46  
Port. 06 21 41 30 71

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE**

BÂTIMENT - TERTIAIRE - INDUSTRIE



**MALDAGUE**

Alarme - Vidéo - Chauffage - Aspiration Centralisée

36 Rue JB Collin - 55700 STENAY

Tél: 03 29 80 42 55

maldague.stenay@orange.fr

**FLORA' VAL**  
COMPOSITIONS FLORALES

VALÉRIE BODSON  
2 RUE DE VILLERS  
55700 BAÛLON

06 31 64 34 44  
FLORAVAL@SFR.FR



VOTRE PARTENAIRE AGRICOLE

**MATTON** S.A.R.L.

55270 NANTILLOIS - 03 29 85 11 12

**TABAC - PRESSE - LOTO**

**PLUN Alain**

PAPETERIE - CARTERIE - CADEAUX  
MONTRES - BIJOUX FANTAISIE  
MAROQUINERIE

"SOUVENIRS VAL DUNOIS ET LORRAINE"

• PHOTOCOPIES •

COLIS MONDIAL RELAIS

DUN-SUR-MEUSE 03 29 80 84 31



**AMBULANCES - VSL**

SARL  
**DELSAUT**

Ambulances - VSL  
BEAUCLAIR

**TAXIS**

Taxis TAP  
Conventionné  
VIGNEULLES

☎ 03 29 806 806

**Anne Baston**  
COIFFURE À DOMICILE  
HOMMES • FEMMES • ENFANTS



SECTEUR  
DUN/STENAY

06.80.88.06.95



Denis Gattuso  
Entreprise de Peinture  
Revetements de Sols  
Revetements de Façades

MOLIZAY • 55700 STENAY  
Tél. 03 29 80 30 40  
Fax 03 29 86 52 28

Arbell

Sylviane JUFFIN

GRAND CHOIX DE CHAUSSURES  
Pour hommes • femmes • enfants



4 Place Jean Ancel • 55700 STENAY  
☎ 03 29 80 43 92





# BRIDET Frères

SARL

**PEINTURE**  
Intérieur & extérieur  
**VITRERIE - DECORATION**  
**REVETEMENTS DE SOLS**

3 bis Rue du Château - 55110 MURVAUX  
**Tél / Fax : 03 29 80 89 40**  
email: [bridetfreres@orange.fr](mailto:bridetfreres@orange.fr)



## LA FERME DU WARSIN

**Légumes et plants**  
de saison

**Œufs frais**  
En vente directe à la ferme

Producteurs: Maxime Barriet et Edwige Ferran

06 81 31 45 36

[fermeduwarsin.wordpress.com](http://fermeduwarsin.wordpress.com)

[maxime.barriet@laposte.net](mailto:maxime.barriet@laposte.net)

1 Route Nationale  
55110 Stety sur Meuse



## Electricité Générale

Carrelage

Isolation Placo

# KRICQ BÂTIMENT

06 01 72 05 39

DUN SUR MEUSE



# LCA SARL

Ouvrerture - Charpente - etc

[compagnonage.artisanal@wanadoo.fr](mailto:compagnonage.artisanal@wanadoo.fr)

Tél. : 03 29 80 34 88  
Stenay - Verdun



## NININ FRÈRES

[nininfres55@orange.fr](mailto:nininfres55@orange.fr)

Avenue de Verdun  
55700 STENAY

Tél: 03 29 87 00 29

<https://www.facebook.com/firststopnininfres>



Heures d'ouvertures

Lundi: 13h30 - 19h00  
Mardi-Vend: 8h - 12h / 13h30 - 19h  
Samedi: 8h - 12h



## SAS CARS C. MEUNIER



+33 (0) 3 24 27 01 20

+33 (0) 3 24 29 10 15

[contact@cars-meunier-voyages.fr](mailto:contact@cars-meunier-voyages.fr)

[www.cars-meunier-voyages.fr](http://www.cars-meunier-voyages.fr)

Préparons Ensemble votre Prochaine Escapade...

## TAXIS DU NORD MEUSIEN

55700 LANEUVILLE SUR MEUSE  
**TEL 03 29 80 41 44**

TRANSPORT DE MALADES ASSIS  
VEHICULE TPMR / VEHICULE 9 PLACES

## SAS BTP GERARD

Travaux publics, Voirie, Maçonnerie  
*A votre service*

Damien GERARD

Z.I. Chanzy - Chemin du Grosbillier - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 47 31 - Port. 06 71 70 32 96

[gerard.philippe@wanadoo.fr](mailto:gerard.philippe@wanadoo.fr) - Fax. 03 29 80 39 15

SARL



Couverture - Zinguerie  
Charpente traditionnelle  
et industrielle

5 rue des Chenevères 55110 AINCREVILLE  
Tél. 03 29 80 88 67

Achat Vente tous véhicules

Mécanique & entretiens

# MJS Motors

2 bis grande rue  
55700 Brouennes

+336 78 02 27 55

Prestation Carte grise  
+336 48 78 22 64

[mjmotors@orange.fr](mailto:mjmotors@orange.fr)



## Récré Gonflée!

06 48 78 22 64

Location et exploitation  
de structures gonflables.

Livraison, installation, démontage.

Pour vos événements, particuliers ou professionnels, nous proposons une location sans état d'esprit.

Uniquement sur un CEI (Certificat d'Urbanisme) et une autorisation de la Préfecture.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre service!



## CENTRE CULTUREL IPOUSTEGUY

à Doulcon

Galerie d'exposition consacrée au  
Sculpteur Dunois de renommée mondiale  
Jean Robert dit IPOUSTEGUY

Expositions temporaires - Activités culturelles  
Salles de réunions - Bibliothèque

Contact : 03-29-80-82-27 / [galerie.ipousteguy@gmail.com](mailto:galerie.ipousteguy@gmail.com)

## MEUSE NAUTIC

### à Dun-sur-Meuse - Ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

- Location de bateaux habitables de 4 à 8 personnes sans permis
  - Possibilité de promenades ou séjours
- Idéal pour découvrir la Meuse autrement en famille ou entre amis*

☎ 03 29 80 90 38 / [www.dun-sur-meuse.com](http://www.dun-sur-meuse.com)



## Camping du LAC VERT PLAGE

### à Doulcon - Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Aire de jeux pour enfants - Toboggan aquatique de 50 mètres  
Pédalos - Laverie - Location de chalets 6 personnes  
Bowling - Animations - Bar - Restauration rapide

☎ 03 29 80 90 38 / [www.lacvertplage.fr](http://www.lacvertplage.fr)







Communauté de Communes  
du Pays de  
**Stenay** et du **Val Dunois**

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

CODECOM  
6d avenue de Verdun  
55700 STENAY  
03 29 80 31 81

Antenne de Doulcon  
7 rue de la Meuse  
55110 DOULCON  
03 29 80 90 48

Mail : [accueil@ccstenaydun.fr](mailto:accueil@ccstenaydun.fr) - Site : [www.cc-paysdestenay-valdunois.fr/](http://www.cc-paysdestenay-valdunois.fr/)



Rejoignez-nous sur la page Facebook **CodecomStenayValDunois**

